



DECLARATION DES TRANSACTIONS SUR ACTIONS PROPRES

En application de l'Article 4 paragraphe 4 du Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la Directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003, et conformément aux dispositions de l'Article 241-4, I, 1° du Règlement général de l'AMF, SOMFY déclare ci-après les transactions réalisées sur ses propres actions pour la période du 30/04/2012 au 04/05/2012

Dénomination sociale de l'émetteur :

SOMFY SA
50 avenue du Nouveau Monde
74300 CLUSES

Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 30 avril 2012 au 4 mai 2012

		Nombre de titres	Prix moyen pondéré	Montant en €
Séance du 30/04/2012	Achats	28	160.0000	4'480
Séance du 01/05/2012	Achats			0
Séance du 02/05/2012	Achats	12	159.1500	1'910
Séance du 03/05/2012	Achats			0
Séance du 04/05/2012	Achats	4	160.0000	640
Total		44	159.7682	7'030